

Les infos

Vendredi 17 octobre 2014



QUESTION D'HABILLAGE

Le langage varie d'une année à l'autre concernant la politique salariale, mais toujours dans le même sens. La direction avait misé l'an dernier sur la plus grande discrimination par le variable.... Cette année, l'argument pour préparer les troupes au régime sec est que « la présence d'éléments volatils dans les résultats fait que les EAS donneront des révisions individuelles réduites ». La NAO qui s'ouvre le 29 octobre s'annonce sous des auspices défavorables et pourtant déterminantes pour tous.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme tous les 3 ans, nous allons élire nos représentants au conseil d'administration de la SG. Cette élection devrait se dérouler du 15 au 21 janvier par vote électronique. L'occasion de sanctionner la politique de la direction générale et de choisir un vrai contre-pouvoir nécessaire dans l'entreprise. La volonté de supprimer le plan mondial d'actionnariat salarié va certainement donner à cette élection un enjeu tout particulier. Ce sera aussi le moment pour les salariés d'y manifester leur mécontentement concernant la politique d'austérité salariale. Car c'est au CA que se décident les PSE, les délocalisations, les restructurations du réseau, la fin du PMAS, les augmentations pour les dirigeants et leurs plans d'actions gratuites.... Mais aussi que l'on pousse très

fort pour réduire la part des salariés dans le capital, donc leur influence. Le vote CGT sera donc le plus sûr moyen d'exiger un changement d'orientation et de s'assurer que les représentants des salariés ne se laisseront pas bâillonner par le secret défense !

FORMATION

C'est donc la fin du DIF. La seconde réunion de négociation sur la mise en place de la loi sur la formation a eu lieu le 15 octobre. Le projet d'un futur accord avait été remis aux organisations syndicales sur les points qui sont à peu près clairs dans la loi et les quelques décrets parus pour l'instant. Toutes les références au DIF sont donc supprimées. Nous nous sommes donc échinés à reconstruire les quelques garanties que nous avons réussi à obtenir dans le cadre du DIF (formation sur le temps de travail, visibilité sur les refus de l'employeur, etc). Si le compte personnel de formation remplace donc le DIF à partir du 1^{er} janvier, il risque de fortement déplacer la formation en dehors du temps de travail. Les prochaines réunions vont éclaircir ce point. Cette nouvelle loi sur la formation, issue d'un accord avec toutes les confédérations syndicales (hormis la CGT) prévoit aussi l'obligation d'un entretien professionnel tous les 2 ans, puis tous les 6 ans. L'occasion pour la CGT de rappeler qu'un certain nombre d'entretiens existait déjà dans notre entreprise et que nous tenions tout particulièrement à ce qu'ils soient maintenus, notamment pour les retours de congé maternité qui doivent être gérés 2 mois avant le retour effectif, afin d'éviter de se retrouver sans poste ou sur un poste incompatible avec les nouvelles obligations familiales. Pour répondre aux nouvelles obligations légales, nous avons proposé d'étendre le volet formation et plan de développement personnel dans le processus d'évaluation... Ce qui permettrait au passage de revoir le fond et la forme des évaluations, comme nous le demandons par ailleurs !



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT